

## Vers une charte des écoles publiques alternatives québécoises ?

### Introduction

Lors de la dernière journée pédagogique du Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ), le 24 octobre 2003, nous nous sommes découvert des valeurs différentes à travers le matériel scolaire que nous utilisons. D'aucuns exprimèrent alors le désir de revenir à la base de notre action et de saisir **les valeurs** qui nous font vivre, de nous interroger sur les fondements de l'école alternative. Pour les anciens, c'était pour aller plus loin. Pour les nouveaux, c'était pour se les approprier.

Entre temps, le RÉPAQ s'est doté d'un glossaire pour s'entendre sur les termes qu'on emploie dans nos écoles mais ce n'est pas suffisant. Il faut savoir pourquoi nous devons exister comme école, pourquoi, depuis 30 ans, nous nous défendons contre les contraintes et règlements de plus en plus tatillons que nous imposent nos commissions scolaires et qui ont entraîné certaines de nos écoles à des compromissions, en ont même fait disparaître. Le temps est **au bilan**. Il faut arriver à clarifier ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas avant que les commissions scolaires ne le fassent à notre place comme cela commence à se produire.

Irons-nous jusqu'à nous définir **une charte** comme l'ont fait les équipes Freinet et les écoles d'éducation internationale? Peut-être mais certainement pas une convention collective qui laminerait nos différences et contraindrait notre discours. Il faut nous doter d'un outil pour prendre notre place comme alternative éducative parmi les autres alternatives au Québec. Pour y arriver, c'est à **une entreprise de réflexion** que nous nous convions en cette année 2005-2006, entreprise qui devrait aboutir en octobre 2006, par une Journée d'orientation des écoles publiques alternatives québécoises.

Nous proposons ici un outil de réflexion pour les directions, enseignants, parents, élèves (du secondaire surtout) et sympathisants des écoles alternatives du Québec. Nous vous proposons, comme armature de cette réflexion, **dix principes** qui fondent, selon nous, l'école publique alternative québécoise, qui en font une création originale dans l'univers éducatif québécois.

Voici comment ce document est bâti. Nous vous présentons chacun des dix principes de la même façon : d'abord une explication sommaire des termes employés à l'aide d'extraits de textes choisis sur l'école alternative, textes dont vous retrouverez les titres dans la bibliographie en annexe; cette explication est toujours suivie de questions qui vous permettront de vous interroger sur votre pratique relative à ce principe **dans votre vie de tous les jours à l'école et à la maison**, l'application concrète que vous en faites. En conclusion, nous vous proposons un processus de réflexion pour favoriser le bouillonnement des idées dans votre école et le partage avec les autres écoles du RÉPAQ.

**1. L'école publique alternative constitue une communauté d'appartenance et, à ce titre, est accessible à tous les élèves, à tous les parents, à tous les enseignants et à toutes les directions qui adhèrent aux valeurs et idéaux de son projet éducatif.**

### **Explication de ce principe :**

Ce principe permet d'interroger le processus de sélection et d'admission des élèves par une école alternative. Il soulève aussi l'importance pour les parents, pour les enseignants et pour la direction, d'adhérer aux valeurs de l'école pour former une véritable communauté d'appartenance.

L'école alternative est « un bien public et collectif » ( référence #1 ), elle est ouverte à tous les élèves quels que soient leurs forces ou leurs défis. Elle n'impose donc pas de critères d'admission reliés à la performance académique de l'élève. Sa seule exigence pour admettre un élève concerne ses parents : ils doivent adhérer aux valeurs de l'école et accepter de s'impliquer dans la vie de l'école, de jour et de soir. L'engagement des parents est vraiment « la pierre angulaire de nos écoles alternatives » ( référence #1 ). Lorsque le nombre de postulants excède le nombre de places disponibles, la priorité est accordée à la fratrie et souvent les places restantes sont attribuées par tirage au sort.

La sélection des enseignants n'est pas une prérogative accordée généralement par les commissions scolaires du Québec aux écoles alternatives. Contrairement à la France où les équipes Freinet peuvent intervenir dans la nomination des enseignants : les personnes intéressées doivent prendre contact avec l'équipe avant de faire acte de candidature; l'enseignant retenu par l'équipe doit adhérer à la Charte et signer le contrat de coopération de l'école demandée (référence #8).

Au Québec, toutefois on permet souvent aux directions des écoles alternatives d'informer les enseignants intéressés à venir y travailler pour qu'ils s'engagent en connaissance de cause. Et s'ils refusent, ils ne sont pas pénalisés par leur commission scolaire car, en général, un refus entraîne une rétrogradation au bas de la liste.

La nomination des directions, elle, n'est pas du ressort des équipes-écoles mais il est évident qu'une école alternative se développe beaucoup mieux avec un leader qui adhère à son projet éducatif.

En somme, une communauté d'appartenance n'est possible que si tous les acteurs acceptent de « créer une culture institutionnelle faite de communication et d'interdépendance, de transparence et de confiance » ( référence #9).

## **Pour discussion :**

.Notre processus d'admission des élèves rencontre-t-il les exigences de ce principe? Comporte-t-il des critères de sélection des élèves autres que l'adhésion de leurs parents aux valeurs de notre école ?

.L'école alternative telle que nous la vivons, est-elle le paradis des élèves en difficulté?

.Quels gestes posons-nous pour démontrer notre adhésion aux valeurs de notre école?

.Nos exigences à l'égard de l'implication des parents dans la vie de l'école se réduisent-elles à des souhaits ou peuvent-elles aller jusqu'à la signature d'un contrat d'engagement ferme?

.Quelle place la commission scolaire nous accorde-t-elle pour la sélection des enseignants de notre école? Pourrions-nous obtenir un système de nomination des enseignants comme il en existe en France pour les équipes Freinet ?

.Quel rôle pouvons-nous jouer dans la nomination de la direction de notre école?

.Comment rendons-nous notre école accessible aux autres enseignants de la commission scolaire ? Aux directions ?

.En quoi nos façons d'appliquer ce principe sont-elles alternatives et innovatrices? Sur quoi nous basons-nous pour affirmer cela?

## **2. La réussite d'un élève tient à l'atteinte de sa pleine mesure voire à son dépassement, tant à la maison qu'à l'école.**

### **Explication de ce principe :**

Ce principe oblige à creuser notre conception de la réussite et la façon de l'évaluer, à donner de la chair à des termes souvent galvaudés comme « pleine mesure » et « dépassement ».

Nous inventons une école centrée sur l'élève plutôt que sur les programmes d'études. L'enfant, c'est le programme, disait le Rapport Parent. Sa réussite n'a donc rien à voir avec la réussite d'un quelconque programme d'études que vient couronner « un diplôme reconnu au plan international donnant accès à des établissements universitaires de plus de cent pays » comme le proclament les écoles d'éducation internationale. Réussir, en effet, selon les valeurs d'une école alternative, c'est apprendre à se faire confiance, c'est donner du sens à sa vie et s'engager dans un processus de croissance. La clé de la réussite se trouve donc à l'intérieur de soi.

Comment évaluer une telle réussite? Certainement par des moyens autres que mécaniques et quantitatifs. Dans une école alternative, on parle d'une évaluation globale de l'élève qui tient compte de ses acquis antérieurs, de son rythme d'apprentissage, une évaluation qui permet à l'élève d'avancer dans ses apprentissages « en exerçant un plein contrôle sur sa vie » ( référence #1 ), tant à l'école qu'à la maison.

L'école alternative ne vise pas à former des surhommes pour lesquels l'excellence et la performance font foi de tout, encore moins des petits-Mozart-qu'on-assassine à coups de complaisance, qu'ils soient doués ou pas. Atteindre sa pleine mesure pour un élève prend alors plutôt le sens de s'accomplir dans son originalité, de réaliser tout le potentiel qui est le sien. L'élève est « en compétition avec ce qu'il a accompli par le passé »(référence#1) , il cherche à se dépasser, même en tâtonnant. Car le progrès n'évitera jamais aux humains le tâtonnement dans la construction de leur personnalité. ( référence #6 )

### **Pour discussion :**

- .Dans une société de performance, l'école alternative a-t-elle sa place?
- .Offrons-nous vraiment aux élèves les moyens de se développer à leur pleine mesure et à se dépasser, tout en les respectant dans leur cheminement?
- .Quelle place accordons-nous dans notre école au programme d'études?
- .Qu'est-ce que réussir à sa pleine mesure et comment y parvenons-nous concrètement par notre système d'évaluation ?
- .En quoi nos façons d'appliquer ce principe sont-elles alternatives et innovatrices? Sur quoi nous basons-nous pour affirmer cela?

### **3. L'élève exploite ses différences individuelles, ses forces ou ses faiblesses, tout en contribuant à la communauté éducative qui l'entoure et le supporte.**

#### **Explication de ce principe :**

Ce principe a pour mérite d'arrimer dans un même énoncé l'autoformation de l'élève à son rôle social dans la communauté de l'école.

L'école alternative veut redonner à l'élève son rôle d'agent principal de son éducation. Elle veut en faire l'auteur de son éducation, pas seulement l'acteur de ses apprentissages, « le sujet de sa propre formation », pour reprendre les termes de Célestin Freinet. Pourquoi? Parce que l'école alternative a foi dans l'élève, elle croit qu'il « peut s'éduquer et s'instruire selon les mêmes normes et au même rythme que l'adulte »( référence #6 ) : il a une réelle compétence pour bâtir son programme, il fait des choix, assume ses responsabilités, gère lui-même son temps, organise son travail, s'autoévalue.

La flexibilité inhérente à l'organisation de l'école alternative permet à chaque élève d'avancer à son rythme et selon son style d'apprentissage. Mais pas en vase clos : il faut permettre à chaque enfant de construire son identité afin qu'il trouve SA place au sein de son milieu de vie. ( référence #3 ) Il s'agit donc ici d'établir un équilibre dynamique entre le développement de chaque enfant et celui de la vie du groupe. L'individu ne prime pas sur le groupe, ni le groupe sur l'individu. L'individu est tenu d'investir dans le groupe, de respecter le processus du groupe, et les membres du groupe sont tenus de respecter les

qualités individuelles de chaque membre du groupe. C'est ainsi que la communauté se matérialise.( référence #1 )

Pour réaliser cet objectif, les écoles alternatives privilégient la formation de groupes multiâges qui permettent de respecter davantage le rythme d'apprentissage de chaque élève tout en suscitant une participation accrue des élèves qui demeurent des agents de formation les uns pour les autres ( référence #1 ). Sur le modèle de la cellule familiale. Les élèves ne sont pas en compétition les uns avec les autres; ils sont en coopération pour améliorer l'apprentissage de chacun. Chacun a quelque chose dans son bagage qui lui permet de contribuer au groupe, et le groupe peut soutenir l'épanouissement de chacun de ses membres : l'élève s'implique dans la vie de groupe, devient une ressource pour ses pairs, travaille en équipe.

L'entraide collective favorise l'apprentissage des connaissances...Autrement dit, la communauté devient éducatrice.( référence #6 )

### **Pour discussion :**

.Quels sont les outils, dans notre école, qui permettent à l'élève d'exploiter ses différences individuelles?

.Où notre école se situe-t-elle à l'égard des forces et faiblesses des élèves : elle en tient compte, les supporte, les agence, les met en valeur, les exploite, les travaille?

.Comment les différences individuelles des élèves contribuent-elles à la communauté de notre école?

.Comment notre projet éducatif prend-il en compte les différences individuelles des élèves?

.En quoi nos façons d'appliquer ce principe sont-elles alternatives et innovatrices? Sur quoi se base-t-on pour affirmer cela?

## **4. L'intervention éducative des enseignants et des parents s'axe autour du projet de l'élève comme moteur de son autonomie.**

### **Explication de ce principe :**

Ce principe donne une place privilégiée au projet de l'élève parce que c'est là le cœur de l'intervention éducative qui se pratique dans une école alternative.

L'école alternative enseigne à l'élève à devenir libre avec les risques que cela comporte . Elle le fait principalement par la pédagogie du projet, par opposition à la pédagogie par projets (référence #11), afin de rendre l'élève maître de ses apprentissages parce qu'il décide de réaliser une activité à partir de ses besoins, de ses intérêts et de ses préoccupations. Cette activité devient donc « signifiante » pour lui.

Le projet personnel de l'élève n'est pas « limité par le programme de formation », il est « initié par les élèves »; « les élèves prennent entièrement en charge l'activité » qui doit « se vivre principalement à l'école » et il « peut ne pas susciter des activités d'écriture ou de lecture »; « le produit fini doit ressembler à un projet de jeune. »( référence #13 ).

Dans un projet personnel, « la démarche est plus importante que le contenu »( référence #13 ) car elle développe chez l'élève des habiletés indispensables à tout entrepreneur responsable : par la conceptualisation, la planification, la réalisation, la présentation et l'évaluation de ses projets personnels, il acquiert des méthodes de travail et de résolution de problèmes, il apprend à gérer son temps d'étude, à trouver les informations dont il a besoin, à fonctionner en groupe de travail ( référence #1) et enfin à « travailler de manière fonctionnelle et interdisciplinaire ».( référence #5 )

La pédagogie du projet est au centre de l'organisation pédagogique des écoles alternatives. ( référence #11 ) L'intervention éducative met donc en place toutes les conditions favorables à l'éclosion des projets personnels des élèves, cela va des outils de planification et de gestion à l'aménagement physique des lieux.

### **Pour discussion :**

.Dans notre école, quelle est la place de l'élève dans son projet? Qui est le moteur du projet?

.Le projet, tel qu'on le vit dans notre école, mène-t-il l'élève vers l'autonomie?

.Quelles sont les interventions de nos enseignants et de nos parents qui amènent l'élève à développer son autonomie dans ses projets?

.Nos parents et nos enseignants arrivent-ils à s'axer conjointement, dans le même sens, autour du projet de l'élève? Quels sont les moyens pour y arriver?

.Comment nos parents et nos enseignants coordonnent-ils leurs interventions éducatives? Quels sont les moyens pour y arriver?

.Est-ce que les élèves sont toujours heureux de partir de leurs intérêts?

.Est-ce normal qu'un élève de 6<sup>e</sup> année ne soit pas encore autonome après 6 ans à l'école alternative?

.Qu'est-ce que l'autonomie?

.En quoi nos façons d'appliquer ce principe sont-elles alternatives et innovatrices? Sur quoi se base-t-on pour affirmer cela?

## **5. L'intervention éducative des enseignants et des parents mise sur le goût d'apprendre et les intérêts personnels de l'élève pour qu'il devienne un apprenant à vie.**

### **Explication du principe :**

Ce principe donne une perspective à long terme à l'intervention éducative, soit l'éducation permanente ou l'éducation tout au long de la vie qui, pour l'UNESCO,

constitue la clé pour le XXI<sup>e</sup> siècle parce qu'elle forge l'identité et donne un sens à la vie ( Déclaration de Hambourg, 1997 ).

Un apprenant à vie, c'est une personne qui se considère perpétuellement en situation d'apprentissage, avec toute la modestie, le courage et la disponibilité que cette attitude exige. Pour arriver à former un tel individu, l'école alternative entretient chez l'élève la motivation intrinsèque. L'apprentissage est, par voie de conséquence, profondément « intériorisé » ( référence #1 ) et devient « un acte de croissance, de transformation » (référence #14 ).

La motivation intrinsèque se nourrit de la démarche même d'apprendre, avec ses tâtonnements, ses erreurs, ses découvertes, ses victoires. Nul besoin de stimuli extérieurs quand l'élève réalise qu'il apprend, qu'il évolue, qu'il se bâtit.

Pour arriver à maintenir vive cette motivation chez l'élève, l'intervention éducative offre des connaissances qui ont un sens et un intérêt pour l'élève parce qu'elles développent chez lui des habiletés fondamentales, telles que la déduction, l'induction, la curiosité intellectuelle, l'esprit de recherche, ainsi que de certaines attitudes de vie comme le sens de l'effort, le sens des responsabilités, l'engagement et le partage, des habiletés et des attitudes qui lui serviront toute sa vie durant.

L'intervention éducative varie aussi ses approches pédagogiques, qui vont de l'atelier de travail à l'activité ouverte en passant par le cours, l'entrevue, la clinique, le tutorat et le travail personnel ( référence #13). Cette diversification des procédés suscite l'adhésion des élèves parce qu'elle prouve que leurs éducateurs les aiment. Or, aimer les jeunes, c'est les respecter en tant que jeunes.

En développant le goût d'apprendre chez l'élève, on lui évite le décrochage au secondaire. Au Québec, le nombre d'élèves qui réussissent à compléter en 5 ans les cinq années du secondaire n'est plus que de 57,5%, voire 49% si on s'attarde à la seule clientèle des garçons. Entre 1991 et 1999, le taux de diplomation, après cinq ans au secondaire, des élèves ayant fréquenté l'école L'Envol, est de 80% pour les filles et de 84% pour les garçons. Une enquête du même type pourrait être effectuée dans chacune de nos écoles ( référence #2 ).

### **Pour discussion :**

- .Doit-on toujours partir des intérêts des élèves?
- .Peut-on toujours partir des intérêts des élèves?
- .Comment fait-on des apprentissages concernant certaines disciplines comme les maths en partant de leurs intérêts?
- .Quels sont les freins aux apprentissages ou au goût d'apprendre?
- .Quels sont nos moyens pour partir de l'intérêt des élèves et susciter des apprentissages ou le goût d'apprendre?
- .Est-ce que les savoirs essentiels retrouvés dans le programme intéressent les élèves?

.En quoi nos façons d'appliquer ce principe sont-elles alternatives et innovatrices? Sur quoi nous basons-nous pour affirmer cela?

## **6. L'intervention éducative des enseignants et des parents prépare l'élève à jouer un rôle actif dans une société plus juste, plus solidaire et plus planétaire.**

### **Explication de ce principe :**

Ce principe permet de connecter l'école alternative québécoise à la Convention internationale des droits de l'enfant, du 20 novembre 1989, ratifiée par 191 pays et qui dit à l'article 29, que l'éducation de l'enfant doit viser à le « préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone. »( référence #7 )

L'école alternative fait de la classe et de l'école « un milieu de vie »( référence #10 ), parce qu'elle y fait entrer le vrai monde. L'élève participe à la société, pas seulement à l'école. Les jeunes s'habituent à « l'effort socialement utile » et tendent ainsi vers « l'homme social »( référence #6 ). Ils apprennent que l'amélioration de la société, c'est l'affaire de tout le monde (référence #1 ).

L'intervention éducative travaille donc « la notion de responsabilité associée à celle de droit : rendre l'enfant responsable de ses choix, de ses actes et de ses apprentissages afin qu'il soit autonome et vive dans le respect de lui-même et de l'environnement. » ( référence #3 ) Elle compte aussi sur la force de l'exemple : par leur participation active à l'école, les adultes servent aussi de modèles aux élèves. Enfin elle permet à la communauté environnante de jouer un rôle direct et indirect sur la socialisation des jeunes : il peut s'agir du voisinage, d'organismes communautaires, d'entreprises, de groupes culturels, de centres locaux de services communautaires et autres services de santé, de centre de loisirs, de municipalités, d'universités. ( référence #4 )

A ce chapitre, le Réseau des écoles publiques alternatives devra jouer un rôle plus important, celui d'élargir la notion de communauté éducative dans l'esprit des élèves, celui aussi de les relier aux autres alternatives qui existent au Québec comme Equiterre et Oxfam-Québec, par exemple. Ainsi l'école alternative participera-t-elle à « un projet de société, d'esprit humaniste et planétaire », à « une société ayant pour finalité le développement de la personne » (référence #10 ).

## **Pour discussion :**

.Comment concilier dans notre école individualisation des apprentissages et apprentissage de la solidarité?

.A quels gestes peut-on s'attendre d'un élève de notre école, pour qu'il soit actif dans sa société idéalement juste, solidaire et planétaire?

.Formons-nous dans notre école un citoyen qui agit ou un employé qui obéit?

.En quoi nos façons d'appliquer ce principe sont-elles alternatives et innovatrices? Sur quoi nous basons-nous pour affirmer cela?

## **7. Parents, enseignants et élèves forment une communauté d'apprentissage dans un esprit de coéducation.**

### **Explication de ce principe :**

S'il est un principe qui fonde l'école alternative, c'est bien celui de la coéducation, mortier essentiel de la communauté d'apprentissage. Tous les acteurs ont une fonction éducative pour une cohérence école-maison.

L'école alternative cherche à développer et à maintenir un « équilibre dynamique » ( référence #1 ) entre les partenaires dans l'école: les parents, les enseignants, la direction et le personnel du service de garde. Ils ont chacun leur rôle, mais « ils collaborent étroitement pour assurer l'épanouissement de cet élève qu'ils éduquent ensemble »( référence #1 ). Dans cet esprit, la présence des parents en classe est considérée « comme structure de base et non comme apport ponctuel » (référence #9). « La coéducation commande une grande complicité entre les adultes et un niveau d'implication élevé de ceux-ci envers l'élève ».(référence #13) Chaque jour d'école, les élèves et les adultes sont donc en communauté d'apprentissage.

Plusieurs avantages militent en faveur de la coéducation. Par notre modèle de participation parentale, on décroïsonne le modèle féminin de l'enseignement en fournissant des modèles masculins, gage de réussite pour nos garçons. La présence en classe des parents permet d'assurer une meilleure cohérence entre ce que l'enfant vit à l'école et à la maison ( référence #2 ). Enfin plusieurs études scientifiques prouvent que les résultats scolaires sont meilleurs quand les parents manifestent du soutien affectif ( référence #3 ) et donnent du temps à leur enfant : c'est au cours d'activités comme jaser, faire une marche, lire un beau livre, que l'enfant pose ses questions et qu'il réussit à mettre de l'ordre dans ce qu'il sait déjà.

Doit-on ajouter, au risque d'être trivial, que « le manque d'argent en éducation va devenir notre lot quotidien. La seule porte de sortie, c'est un vrai partenariat entre l'école et les parents. » ( référence #2 )

Mais n'est pas coéducateur qui veut, que l'on soit enseignant, parent, directeur ou éducateur du service de garde. Il faut accepter d'être un partenaire actif dans la vie du

groupe-classe, accepter de partager son expertise et surtout accepter d'être en formation continue (référence #1 ).

### **Pour discussion :**

.Quelles sont les conditions de réussite de la coéducation?

.Quelle est la place de la coéducation dans notre école?

.Les parents de notre école sentent-ils qu'ils ont la place nécessaire pour être coéducateurs?

.Peut-on être coéducateur sans jamais venir à l'école? Peut-on parler de coéducation lorsque parents et enseignants travaillent chacun de leur côté? Peut-on être une communauté d'apprentissage si on ne prend pas le temps d'échanger? La coéducation se fait-elle seulement à l'école?

.Est-ce que coéduquer implique l'acte d'enseigner?

.Devrait-on avoir des domaines clairs et précis dans la coéducation, un partage précis de tâches et de responsabilités entre les enseignants et les parents? Y a-t-il une hiérarchie d'importance dans les rôles et les responsabilités des trois acteurs de la coéducation? Les attentes en coéducation doivent-elles être nécessairement les mêmes pour les élèves, les parents, les enseignants? Quel est le rôle du parent et ses limites comme coéducateur, celui de l'enseignant, celui de l'élève, sans que personne ne se sente menacé? Le parent peut-il aller trop loin dans son rôle d'enseignant? De coéducateur? L'enseignant peut-il aller trop loin dans son rôle d'éducateur? La coéducation peut-elle mener à l'ingérence?

.Les élèves sont-ils au courant de leur rôle de coéducateur (ampleur de la tâche, sa portée, ses limites, ses responsabilités...)

.Serait-il pertinent de fournir une formation à la coéducation?

## **8. Les enseignants forment une équipe qui agit comme ressource et guide de l'élève dans sa formation.**

### **Explication de ce principe :**

Ce principe met l'accent sur un trait dominant de l'école alternative, son équipe-école. Il situe aussi le rôle particulier de l'enseignant.

L'école alternative se caractérise par le fait que les enseignants forment une équipe qui « assure la continuité au sein de chaque cycle et d'un cycle à l'autre. » ( référence #2 ) de façon à créer une cohésion dans le cheminement de l'élève, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, pour le primaire, et du secondaire I à V, pour le secondaire. Une équipe engagée et solidaire. Pour y arriver, les enseignants, en collégialité avec la direction, partagent leurs

pratiques entre eux lors de réunions pédagogiques prises à même la grille-horaire, se donnent des outils pédagogiques communs et conviennent de politiques généralisées à toute l'école. Comme pour leurs élèves, leur apprentissage continu se fait dans un équilibre entre le travail individuel et le partage en équipe ( référence #1 ) : ils sont constamment en recherche-action, en développement et en perfectionnement.

Ils sont reconnus par tous les membres de la communauté de l'école comme les « gestionnaires professionnels du cheminement d'apprentissage des élèves » ( référence #1 ) et les co-réalisateurs du projet éducatif de l'école auquel ils adhèrent et qui est pour eux un choix de carrière. Axés sur les processus de l'apprentissage, conscients du potentiel de chacun de leurs élèves, les enseignants se perçoivent et agissent avec eux comme des facilitateurs, des animateurs, des personnes-ressources, des catalyseurs. Ils s'investissent dans la communauté de l'école et participent activement à sa gestion en concertation avec tous les agents. Ils vivent donc les valeurs promulguées par l'école et servent ainsi de modèles pour les élèves.

### **Pour discussion :**

- .Quels sont les outils que notre école se donne pour permettre l'intégration harmonieuse des nouveaux enseignants à l'équipe-école?
- .Qu'est-ce qui provoque un roulement fréquent de personnel dans notre école? Ce roulement nuit-il à la cohésion de notre équipe-école?
- .Tous nos enseignants doivent-ils faire partie de l'équipe-école ?
- .Comment peut-on bien vivre individuellement au sein d'une équipe-école ?
- .Comment exploitons-nous les forces et les limites individuelles au sein de notre équipe-école ?
- .Notre équipe-école doit-elle se donner une ligne directrice ou un but commun pour guider l'élève dans sa formation?
- .Peut-on vraiment être ressource, animateur, facilitateur, catalyseur pour un groupe de 25 élèves?
- .En quoi nos façons d'appliquer ce principe sont-elles alternatives et innovatrices? Sur quoi nous basons-nous pour affirmer cela?

## **9. Direction, personnel, parents et élèves co-gèrent l'école comme une communauté de vie.**

### **Explication de ce principe :**

Ce principe a pour mérite de clarifier où se situe le pouvoir dans une école alternative : il est partagé par tous les membres de la communauté.

La communauté d'une école alternative peut se définir comme un regroupement de personnes unies vers un but commun, selon des valeurs communes. Petite, à dimension

humaine, elle constitue le premier échelon vital de la démocratie, un lieu où les gens se connaissent et se reconnaissent différents et complémentaires, un lieu où l'autocontrôle est quotidien, avec les heurts inévitables. L'école alternative instaure un mode de vie qui respecte l'individu et permet d'incarner les valeurs de respect, de solidarité, d'interdépendance et de partage.

Par les multiples comités de travail, les conseils consultatifs ou décisionnels, impliquant parents, enseignants, direction, élèves, personnel du service de garde, l'école alternative apparaît à tous ses membres comme une responsabilité partagée, comme l'occasion unique pour une prise en charge généralisée. Le sentiment d'appartenance qui en découle, ne peut que favoriser une participation active à l'effort collectif. Concrètement ce partage des tâches entraîne comme avantage certain de diminuer la charge individuelle de travail.

Le résultat net de cette cogestion consiste à créer un environnement propice à l'épanouissement intellectuel, affectif et spirituel de tous les membres de la communauté. Par sa souplesse, son efficacité, ses contraintes et ses possibilités, elle sert de modèle pédagogique vivant aux élèves en leur permettant d'appliquer les grands principes qui fondent la socialisation. Il y a un choix à faire entre l'éducation « dans le papier cellophane », en imposant par exemple un code de vie, et celle qui se fait dans et par la vraie vie ( référence #6).

### **Pour discussion :**

- .Quels sont les moyens que notre école met en œuvre pour favoriser la cogestion?
- .Les parents ont-ils autant d'importance comme gestionnaires qu'au début de notre école?
- .Les élèves de notre école ont-ils un pouvoir décisionnel ou simplement consultatif ou encore d'influence ou enfin d'expression?
- .A-t-on besoin des enseignants pour cogérer, s'ils boycottent par exemple?
- .Quels moyens « ratoureux » notre direction a-t-elle employés pour permettre la cogestion?
  
- .Dans notre école, y a-t-il consultation et discussion automatiquement pour chaque décision à prendre? Fonctionnons-nous au consensus ou à la majorité? Un droit de veto et un pouvoir absolu se sont-ils installés dans notre école?
- .Tous les cogestionnaires sont-ils au courant du budget et en sont-ils partie prenante?
- .Quels sont les freins que nous observons dans notre école à la cogestion et quelles solutions souhaiterions-nous installer pour y arriver?
- .Y a-t-il une hiérarchie parmi les cogestionnaires? Y a-t-il des rôles différents dans cette cogestion?
- .En quoi nos façons d'appliquer ce principe sont-elles alternatives et innovatrices? Sur quoi nous basons-nous pour affirmer cela?

## **10. L'école publique alternative constitue une communauté de recherche et de développement formée d'élèves, d'enseignants, de parents et d'une direction.**

### **Explication de ce principe :**

Ce principe ajoute une exigence fondamentale à l'école alternative, celle d'explorer constamment des voies nouvelles. Le système d'éducation québécois en a besoin.

L'école alternative est un laboratoire de création et d'initiative reconnue comme telle par le Conseil supérieur de l'éducation. L'arrivée de la Réforme en éducation au Québec a fait ressortir cette expertise et permet aux écoles alternatives de soutenir les écoles régulières dans son application. Les commissions scolaires semblent intéressées par la grande capacité des écoles alternatives à intégrer des enfants à défis particuliers. C'est qu'elles permettent à ces jeunes, qui ont aussi des compétences qui profitent aux autres élèves de l'école, de se valoriser et de s'intégrer positivement à l'intérieur de la communauté éducative.( référence #2 ) Enfin les chercheurs universitaires ont pu et pourront encore entreprendre des recherches-actions dans les écoles alternatives, attirés qu'ils sont par la disponibilité de ces communautés et la richesse de leur expertise.

Voilà donc pour la réputation des écoles alternatives. Mais qu'y fait-on réellement comme recherche et développement? La communauté, essentiellement centrée sur l'élève, consacre d'abord ses énergies à parfaire l'intervention éducative comme telle, par la création d'outils pédagogiques originaux et par la mise en place d'un environnement favorable au développement intégral de l'élève. Quatre écoles ont opté pour la pédagogie de coopération de Célestin Freinet, trois pour la pédagogie ouverte et interactive de Claude Paquette, un certain nombre ont opté pour le projet d'intégration de Colette Bouchard et Pierre Angers, d'autres enfin ont bâti leur propre modèle axé principalement sur le projet de l'enfant et inspiré des travaux de John Dewey pour qui « on apprend en faisant ». Ces choix de pédagogie entraînent des recherches-actions, des expériences encadrées par des experts et des aménagements nouveaux dans l'école.

L'école alternative s'est donné aussi des structures qui « veillent à l'innovation » (référence #11 ), des comités de développement pédagogique, par exemple. Elle offre aussi du perfectionnement à ses coéducateurs afin qu'ils anticipent les besoins et attentes d'une société du savoir pour les décennies à venir et qu'ils adaptent leur intervention aux changements qui s'annoncent : il en est ainsi, par exemple, de la philosophie pour enfants. Les rôles de trois acteurs principaux peuvent même se colorer au contact de la recherche. On pourra, en effet, parler de l'élève comme d'un « apprenti-chercheur », l'enseignant comme d'un « maître-chercheur » et le parent comme d'un « mécène de cette recherche-école » (référence #15).

Le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec joue un rôle de carrefour et de multiplicateur dans ce volet de la recherche et du développement en favorisant les échanges inter-écoles lors de journées pédagogiques à l'ensemble du Québec, par exemple.

### **Pour discussion :**

.La recherche et le développement est-elle l'affaire de chaque enseignant ou de toute l'école chez nous?

.Sommes-nous prêts à prendre des risques, sommes-nous prêts au changement?

.Quel temps sommes-nous prêts à donner à la lecture, à la recherche et au développement? Juste la demi-journée pédagogique par semaine?

.Quels sont les facteurs facilitant pour la recherche et le développement dans notre école?

.Quels sont les facteurs contraignant à l'innovation dans notre école : le régime pédagogique? le ratio d'élèves?

.Comment peut-on faire servir le budget de perfectionnement de notre commission scolaire aux fins de la recherche et du développement dans notre école?

.Quelle est notre ouverture à l'égard des universités?

.Sommes-nous vraiment ressources pour les autres écoles alternatives et pour les écoles régulières de notre commission scolaire?

.La recherche et le développement peut-elle originer de l'écoute des élèves?

.Dans quelle mesure peut-on se tromper en innovant?

.Le RÉPAQ devrait-il dégager quelqu'un pour relancer la communauté des écoles alternatives avec des lectures et des pistes nouvelles?

.En quoi nos façons d'appliquer ce principe sont-elles alternatives et innovatrices? Sur quoi nous basons-nous pour affirmer cela?

## **CONCLUSION**

Voilà donc la matière à réflexion pour les écoles publiques alternatives québécoises dans les prochains mois et ce, jusqu'en octobre 2006. Le comité organisateur de la Journée d'orientation 2006 s'attend à ce que cette réflexion donne les résultats suivants :

1. Que chaque école publique alternative définisse sa pratique en regard des 10 principes exprimés.
2. Qu'elle détermine clairement les principes auxquels elle adhère et ceux auxquels elle n'adhère pas en dégageant les raisons de sa position.
3. Qu'elle hiérarchise les 10 principes par ordre d'importance dans sa pratique quotidienne.
4. Qu'elle fasse ressortir les conditions pour réussir à appliquer chacun des 10 principes.

Avec ces résultats, le comité organisateur pourra préparer un dossier révélateur de la réalité des écoles publiques alternatives québécoises et le soumettre pour discussion aux

participants de la Journée d'orientation 2006. Les principes retenus ainsi que leur application concrète deviendront-ils une charte des écoles alternatives, comme l'ont bâti, il y a quelques années, les équipes Freinet? Il appartiendra à tous d'en décider. Il appartiendra aussi à tous de définir les règles à établir pour une école qui n'adhère pas à cette charte mais qui se dit alternative.

Pour y arriver, le comité organisateur propose la démarche suivante :

1. Dès le retour des classes après les Fêtes et pendant tout le mois de janvier 2006, trois écoles prennent le leadership de la réflexion autour de deux principes qu'elles ont choisis parmi les dix : le principe #4 relatif au projet de l'élève et le principe #7 relatif à la co-éducation. Parents et enseignants travaillent lors de demi-journées pédagogiques ou en soirées pour définir la pratique de leur école en regard de ces principes. Ces discussions ont été préparées par la pose d'affiches dans le corridor sur laquelle tout le monde a pu s'exprimer sur le sujet. On a aussi utilisé le journal de l'école pour lancer des idées et faire réagir toute la communauté. La synthèse de cette réflexion apparaîtra ensuite dans le forum de discussion du site Web du RÉPAQ pour alimenter et faire réagir les autres écoles du réseau.

Trois écoles ont accepté de jouer ce rôle en janvier. Ce sont les écoles Elan, Etoile filante et Nouvelle-Querbes. Pierre Chénier s'offre à les supporter dans leur démarche de réflexion et même à rédiger pour elles la synthèse finale de leur réflexion.

2. Puis en février 2006, trois autres écoles prendront la relève pour réfléchir sur deux autres principes de leur choix. Ainsi de suite. De sorte qu'en mai prochain, au bout de cinq mois de réflexion, 15 écoles auront participé activement à la démarche et incité les autres à faire de même. Nous aurons alors réuni sur le forum de discussion du site Web du RÉPAQ la somme des réflexions des écoles alternatives autour des dix principes qui fondent l'école publique alternative québécoise. De quoi bâtir une charte bien à nous!
3. Il est possible dès maintenant de participer au forum de discussion du site Web du RÉPAQ, il faut d'abord vous y inscrire. Voici donc la procédure à suivre :

1. Vous rendre sur le site Web du RÉPAQ [www.repaq.qc.ca](http://www.repaq.qc.ca)
  2. Cliquer, dans le menu de gauche, sur la section « Forums de discussion »
  3. Cliquer sur le bouton « S'inscrire » dans le coin supérieur droit de la page « Forums de discussion »
  4. Inscrire votre nom et votre adresse courriel dans les espaces réservés à cet effet et valider
  5. Quitter le site et aller consulter votre courrier électronique : vous y trouverez vos deux nouveaux identifiants pour participer au Forum de discussion : un LOGIN et un MOT DE PASSE.
  6. Revenir au Forum de discussion et remplir la case demandée pour le mot de passe et valider.
- C'est alors que l'espace du Forum de discussion du RÉPAQ vous appartient !

### BONNE ET FRUCTUEUSE RÉFLEXION!

Comité organisateur de la Journée d'Orientation 2006

Marie-Pascale Lévesque, enseignante à l'école Elan, Manon Charland, enseignante à l'école Etoile filante, Caroline Pelchat, enseignante à l'école Nouvelle-Querbes, Josée Thérien, enseignante à l'école Le Sentier, Josianne L'Heureux, enseignante à l'école La Fourmilière, Valérie Lemieux, enseignante à l'école Tourterelle, Pierre Chénier, coordonnateur du comité.

## RÉFÉRENCES

1. Qu'est-ce qu'une école alternative en 2004? Version finale du 16 mars 2005 par le comité de coordination du RÉPAQ
2. La sauvegarde d'un modèle éducatif qui a fait ses preuves par L'École alternative L'Envol, 10 novembre 2004.
3. Projet éducatif de l'école Etoile filante
4. Collaboration école-famille-communauté par Rollande Deslandes, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, UQTR et Université Laval, juin 2004.
5. La résurrection de la pédagogie par projet par Marie Blouin, Savoir, 17 mars 2002.
6. Quelques fondements pour une pédagogie du projet par Richard Pallascio, dans L'école alternative et la réforme en éducation. Continuité ou changement? Presses de l'Université du Québec, 2001.
7. Convention internationale des droits de l'enfant signée et ratifiée par 191 pays, 20 novembre 1989.
8. Charte des équipes Freinet <http://ecolesdifferentes.free.fr/ICEMPLATEF.html>
9. L'école alternative : un levier pour favoriser l'émergence d'une véritable communauté éducative lavalloise par un collectif d'intervenants et de parents de la communauté éducative de l'école alternative L'Envol, 10 novembre 2004.
10. Philosophie de l'école alternative québécoise selon le GOÉLAND, 15 septembre 1999.
11. Référentiel des projets éducatifs des écoles alternatives et compilation du questionnaire du réseau des écoles alternatives, 1<sup>er</sup> juin 2004.
12. Profil organisationnel et pédagogique de l'école alternative québécoise, par Martine Deshaies, directrice de l'école L'Envol, novembre 2002.
13. Glossaire des écoles alternatives du Québec par le Réseau des enseignants des écoles publiques alternatives du Québec, 29 novembre 2004.
14. Pédagogie ouverte et interactive. Tome I. L'approche par Claude Paquette, Québec/Amérique, 1992.
15. L'élève « alternatif », un apprenti-chercheur par Richard Pallascio, dans L'école alternative et la réforme en éducation. Continuité ou changement?, Presses de l'Université du Québec, 2001.